

Cannes, plus dynamique et agréable à vivre

La Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins continuent de déployer l'ambitieux projet de rénovation urbaine « Nouvelle Frayère »

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine « Nouvelle Frayère », le Conseil Municipal a acté, **lundi 14 juin 2021**, le lancement de deux concours d'architecture pour l'aménagement du « Cœur de Frayère » et du nouveau « Pôle Sport-Santé ». Cette étape fondamentale dessine le futur visage du quartier et poursuit la concrétisation de ce grand projet de mandat de David Lisnard, engagé en 2017 et conçu grâce à une méthode originale de participation citoyenne. Avec un investissement total de 30,5 M€ et de nombreux partenaires¹, cette requalification globale, à finalité humaine, a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie en matière d'accès à l'emploi, au logement, aux transports, aux loisirs et aux services publics.

« Notre projet Nouvelle Frayère avance. Le lancement de ces concours d'architecture pour le cœur du quartier et le futur pôle Sport-santé symbolise un pas de géant vers une Nouvelle Frayère plus dynamique, sécurisée et ouverte sur la ville. Ce sera aussi un lieu plus accessible et plus pratique, où l'on viendra car on y trouvera des services qui ne sont pas ailleurs. Dans la continuité du travail collaboratif engagé dès 2017 avec les habitants, la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins poursuivent ce projet cohérent et à finalité humaine pour transformer les espaces publics, améliorer la qualité de vie et redéfinir le paysage urbain. »

David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Agglomération Cannes Lérins

Garantir une cohérence d'aménagement et paysagère

Rendre Cannes toujours plus dynamique et agréable à vivre est un objectif prioritaire de l'action municipale. Les aménagements et équipements de grande qualité réalisés dans le quartier de la Frayère (voir plus bas) témoignent de **l'engagement de la Mairie de Cannes à tout mettre en œuvre pour que ses habitants y vivent paisiblement et puissent s'y épanouir.**

Dans le cadre du projet « Nouvelle Frayère », le lancement de ces deux concours de maîtrise d'œuvre pour l'opération « Cœur de Frayère » et pour le « Pôle Sport-Santé » va permettre de **choisir les architectes qui dessineront le visage et les futurs équipements du quartier.** L'objectif est double : garantir une cohérence d'aménagement et paysagère, et réaliser des économies d'échelles.

D'un montant prévisionnel estimé à **10,4 M€ H.T.**, le projet « Cœur de Frayère » (au sud) comprend :

- **un pôle culturel** (composé d'une médiathèque) et l'Ecole Simplon, au pied de la tour S ;
- **un poste de police municipale**, un **centre social** et des **services de proximité** (boulangerie, conciergerie, restauration d'insertion), au pied de la tour I ;
- **une crèche d'une capacité de 28 enfants** avec un jardin réservé, un pôle entrepreneurial (Mission Locale, Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, espaces de coworking, école d'entrepreneuriat et couveuse d'entreprises), au sein d'un bâtiment neuf ;
- la requalification des espaces publics avec une grande esplanade animée, la création de cheminements piétons et la végétalisation des espaces extérieurs.

¹ Mairie de Cannes, Agglomération Cannes Lérins, ANRU, Région SUD PACA, Action Logement, Logirem, CAF, Caisse des Dépôts et consignations)

D'un montant prévisionnel estimé à **6,4 M€ H.T.**, le programme du « Pôle Sport-Santé » (au nord) prévoit :

- un **espace sport et loisirs** avec deux salles destinées à la boxe et à la danse ;
- la création d'un **city stade** en remplacement de l'actuel ;
- un pôle santé incluant notamment des espaces dédiés à la téléconsultation et une **pharmacie** ;
- la réalisation de **neuf logements sociaux** ;
- la construction d'un **parking** en superstructure (surélevé) d'une capacité de **84 places** ;
- la création des espaces extérieurs aux abords du bâtiment incluant une **aire de fitness** et de « **street-workout** ».

Ce projet d'actions pour le renouveau de La Frayère vise également à offrir aux habitants du quartier une sécurité améliorée. Outre l'implantation d'un poste de police au cœur du quartier, il prévoit **la rénovation et la sécurisation des halls d'immeubles, l'amélioration de l'éclairage public** (à faible consommation d'énergie) **et le renforcement de la vidéosurveillance des chemins piétons**. Par ailleurs, le parking du Caroubier, qui posait de nombreux problèmes d'insécurité aux riverains, a été réaménagé en mars 2021. Le parking du Concorde le sera également au cours du second semestre 2021.

Les habitants au centre de toutes les attentions

La rénovation urbaine du quartier de La Frayère est un projet **au sein duquel les habitants sont au centre de toutes les attentions**. Dès 2017, ceux-ci ont pris part à des ateliers participatifs afin d'exprimer leurs avis sur les espaces publics, de croiser les besoins et trouver le juste équilibre pour répondre aux cinq enjeux suivants :

- ouvrir le quartier sur une dynamique urbaine ;
- réaménager en respectant le paysage ;
- rendre le quartier plus pratique et mieux sécurisé ;
- renforcer l'offre de services, de logements et les équipements ;
- concevoir un quartier durable qui respecte l'environnement.

Ce grand projet de renaissance totale de La Frayère, porté par la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins, a déjà connu plusieurs phases opérationnelles, avec :

- la mise en place de **l'Espace Frayère** dans un local entièrement rénové et géré par la Mairie de Cannes pour offrir de nouveaux services publics et associatifs (ils seront relogés dans les futurs pôles) en avril 2017 ;
- la démolition de la **Villa Frayère**, source de nuisances et d'insécurité, au printemps 2018 ;
- l'ouverture d'un nouveau **Centre social** porté par l'association *Parcours de femmes*, en janvier 2019 ;
- l'implantation de **l'école numérique Simplon** en février 2019 qui s'inscrit dans l'engagement de David Lisnard en faveur de l'économie créative et qui a été labellisée « Grande Ecole Numérique » ;
- le lancement des travaux de **la nouvelle Salle des Fêtes de 600 m² en lieu et place de l'ancienne piscine Coubertin**, en février 2020. Sur une emprise foncière totale de 3 800 m², cet équipement moderne, accessible et sécurisé bénéficiera aux associations et familles pour organiser des événements privés ou publics, renforcer le tissu social et les liens intergénérationnels en profitant de moments de détente, de fête, de savoirs et de loisirs ;
- la reconstruction de **la passerelle piétonne sécurisée du Grand Bleu** en juillet 2020, en remplacement de l'ancien ouvrage qui avait été emporté par la crue du 3 octobre 2015 ;
- l'inauguration en mars 2021 **du nouveau parking du Caroubier**.